

**Relevé de décisions du Conseil culturel du CIAM UT2J  
du 8 octobre 2025**

Le Conseil culturel du CIAM UT2J

Vu le Code de l'Éducation,

Vu les statuts de l'université,

Vu les statuts du CIAM UT2J,

Après avoir délibéré, décide :

**Décision n° 1 : Présentation du budget prévisionnel 2026**

Adoptée à la majorité des 14 présent.es ou représenté.es

(13 pour, 0 contre, 1 abstention, 0 NPPAV)

**Décision n° 2 : MCC (Modalités de contrôle des connaissances) - UE optionnelle Culture 2025-2026**

Adoptées à la majorité des 14 présent.es ou représenté.es

(12 pour, 2 contre, 0 abstention, 0 NPPAV)

Toulouse, le 08/10/2025

Pour la Présidente

Émeline Jouve

Vice-Présidente déléguée à la Culture

